

# Tournoi U12 Bretagne au Golf de St Laurent Samedi 12 octobre 2019

Épreuve comptant pour le classement du Circuit U12 et  
réservée aux jeunes licencié.es de Bretagne et des Pays de la Loire inscrits au Circuit U10/U12.  
Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 12 et 11 ans (+ surclassé U12) uniquement, licenciés 2019 à la ffgolf, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et inscrits au Circuit U10/U12 Bretagne/Pays de la Loire.

Tous les joueurs devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé. Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à cette épreuve.

**Les joueurs devront être inscrits au Circuit U10/U12 à la date limite d'inscription.**

## CATÉGORIES et FORMULE DE JEU

- Catégorie U12 et enfant surclassé U12 :

U12 Garçons : index inférieur à 35 – 18 trous en strokeplay

U12 Filles : index inférieur à 40 - 18 trous en strokeplay

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 7 octobre 2019.

**L'épreuve réservée aux catégories U10 se déroule le Dimanche 13 octobre au Golf de Laval.**

### Distance de jeu :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U12	Gris	4987 m	Violet	4387 m

### Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution de la 1<sup>ère</sup> place dans chaque série, le départage se fera en play-off "trou par trou".  
Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.



## DEROULEMENT DE L'EPREUVE

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

## ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à adresser par mail ou par courrier à la Ligue de Bretagne de Golf, [au plus tard le Lundi 7 octobre 2019](#).

Le droit d'inscription est gratuit pour cette épreuve.

Tout forfait devra être notifié à la Ligue par écrit avant le début de l'épreuve.



# Tournoi U12 Bretagne au Golf de St Laurent

## Samedi 12 octobre 2019

### FICHE D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font exclusivement par écrit (mail ou courrier postal)  
auprès de la Ligue de Bretagne de Golf avant le Lundi 7 octobre 2019.**

Club :					
Nom	Prénom	Date de Naissance	N° de licence	Surclassement U12*	
				Oui	Non

**\* Si l'enfant participe à des Grands Prix alors qu'il est U10, il est donc surclassé dans la catégorie U12 du classement Circuit U10/U12.  
Attention, on ne peut pas cumuler les points obtenus en jouant en catégorie U12 et dans la catégorie U10.**

Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature**